

Nous étions 42.

Quelles sont vos relations avec la nouvelle équipe municipale ?

Elle se met en place, actuellement ce n'est pas encore fluide car plusieurs élus découvrent toutes les tâches et sollicitations d'un conseiller municipal.

Q : Avez-vous reçu dans vos boîtes à lettre le bulletin travaux numéro 7, Joffre-Rompsay

R : Personne ne l'a reçu

Boulevard Sautel

Q : Avez-vous des informations concernant les projets immobiliers à venir et les aménagements du boulevard ?

R : Non aucune information

Nous n'avons pas de nouvelles.

Joffre-Rompsay-Musiciens

- L'avenue de Rompsay va-t-elle rester en sens unique ?
Elle va être mise en double sens durant les travaux cet été et à l'automne et reviendra en sens unique ensuite.
Il va y avoir 2 ans de travaux sur l'avenue de Rompsay pour le remplacement des canalisations d'assainissement.
Pendant ces travaux, il faudra faire une enquête avec la Mairie auprès des habitants et riverains pour savoir si on reste en simple ou en double sens, et quels aménagements nous souhaitons (stationnement, plantations...)
Des pétitions circulent chez des commerçants pour remettre l'avenue en double sens.
Le sens unique était souhaité il y a quelques années maintenant est-ce toujours le cas ?
- Problème devant la Carrosserie qui stationne les voitures sur le trottoir jusqu'au caniveau, donc les piétons, les poussettes, les fauteuils d'handicapés ne peuvent plus passer.
- Pour faciliter la circulation rue de Périgny, il faudrait mettre un panneau sur la déviation en face de l'hôtel Kyriad indiquant que la route continue vers la gauche, et ainsi éviter un afflux de voitures dans la rue des Sauniers.
- Problèmes de circulation dans le quartier des musiciens, ces rues sont saturées, il faudrait faire une rue entrante, une sortante.
- Retirer les containers sur le trottoir à l'angle de la rue Rameau et de l'avenue de Rompsay car ils gênent le passage des piétons et PMR.

Stationnement

- Beaucoup de personnes souhaitaient des zones bleues, mais elles ne peuvent être installées que devant des commerces or dans certains secteurs il n'y en a pas.
- Les parkings longue durée (P+R) ne sont pas suffisamment utilisés car il n'y a pas assez de navettes vers le centre-ville et si elles existent elles ne sont pas express.
- Dans l'enquête réalisée en 2025, plus on s'éloigne de la zone de stationnement réglementé, moins les gens sont d'accord pour que le stationnement devienne payant devant chez eux.
Dans la zone réglementée, les résidents garent maintenant leur voiture dans leur garage ou leur allée.
- Dans les petites rues, les gens qui vont travailler déposent leurs voitures et vont travailler à pied, à vélo, à trottinette. Les riverains ne peuvent plus se garer à proximité de chez eux.
Q de PL : Que doit-on proposer pour endiguer ce phénomène ?
R d'une adhérente : Pour les sociétés et les commerces, leurs employés pourraient être identifiés et avoir un tarif préférentiel comme les résidents.

Remarque : À la Rochelle il y a une prime de déplacement pour les salariés de certaines entreprises.

<https://www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique/deplacements/mobilites-et-entreprises?article=les-dispositifs-de-soutien-aux-mobilites-durables>

- Q : Voitures garées sur les trottoirs rue Gounod : elles gênent la visibilité pour les priorités à droite à l'angle de la rue Lully.
R : il faudrait mettre des plots pour empêcher le stationnement à l'angle de ces rues.
- En face du 52 Basse de Saint-Éloi, supprimer le stationnement en face de l'impasse, car les voitures garées là gênent pour sortir de l'impasse, surtout si c'est une camionnette qui est garée.

Sécurité piétons et vélos

- Rue du plessis : éviter le stationnement pair/impair. Demander le marquage au sol.
- Chargement de voitures électriques : normalement on n'a pas le droit de tirer un fil électrique à travers le trottoir pour recharger une voiture à partir de son domicile.
- Sécurité des piétons rue du Cimetière côté rond-point : À côté du barbier mettre des potelets au bout de la piste cyclable et en mettre au milieu de la piste cyclable à chaque intersection afin d'éviter que des voitures circulent par erreur sur la piste cyclable.
- Rue de Dompierre, mettre des potelets pour délimiter le trottoir de la contre-allée et éviter des stationnements gênants.
- Faire couper la végétation en bas de la rue basse de saint Eloi, côté droit en allant vers la ville afin de libérer le trottoir pour les piétons.
- Le canal de Romsay est en plein soleil côté piéton c'est impraticable : demande de planter des arbres entre la voie piétonne et l'eau pour avoir de l'ombre.
Le revêtement concassé permet à l'eau de pluie de s'infiltrer, mais n'est pas pratique pour faire rouler les valises à roulettes.

La fibre

Q : Comment faire fermer l'armoire en bas de la rue Basse de Saint-Éloi ?

R : Malgré ses promesses, le préfet ne s'en est pas occupé.

Bruit de la rocade

À remettre à l'ordre du jour auprès du maire, mais c'est le département qui gère ce problème et il n'est pas riche.

Divers

Demander à la déchetterie de Périgny de pouvoir rentrer à vélo

Bacs à déchets

L'odeurs des containers est un problème.

Ils ne sont pas vidés assez souvent et parfois ils débordent.

Conclusion

Le quartier qui serait plus chaleureux si on en avait une vision globale du schéma de circulation et si on pouvait faciliter l'installation de commerces de proximité (bld Sautel et entre le canal et le cimetière)